



Exercice clos le 31 décembre **2025**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

La Fabrique d'Usages Numériques, Association
8 Allée Flora Tristan, 244 Rue Auguste Chevallier,
37000 Tours

La Fabrique d'Usages Numériques, Association

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'Association La Fabrique d'Usages Numériques,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association La Fabrique d'Usages Numériques, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

GROUPE Y TOURS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes.

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Centre-Val de Loire - Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Membre indépendant du réseau Moore Global - Membre du groupement ATH

SAS au capital de 150 000 €

Siège social : Parc Equatop - 59 rue du mûrier - 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE - Tél.: 02 47 71 50 00
RCS Tours 484 822 770 - APE 6920 Z - TVA: FR 76 484 822 770



Membre indépendant du réseau
international Moore Global.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *Changement de Méthode* » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi que sur la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels qui expose les hypothèses sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrites dans les notes de l'annexe, sur la base des informations disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, les informations fournies dans les notes concernées de l'annexe et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Cyr-sur-Loire, le 25 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
Groupe Y Tours



Philippe Dos Santos

COMPTES ANNUELS

ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (1)					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles :					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles :					
Terrains					
Constructions		10 871	1 631	9 240	
Installations techniques, matériel et outillage industriels, autres immobilisations		87 722	55 492	32 229	18 301
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		1 690	1 690		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières :					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		472		472	472
TOTAL (II)		100 755	58 813	41 941	18 774
COMPTES DE LIAISON (III)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		13 829		13 829	3 951
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		7 464		7 464	8 168
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		2 400		2 400	26 464
Charges constatées d'avance		768		768	
Valeurs mobilières de placement :					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		58 713		58 713	76 859
TOTAL (IV)		83 174		83 174	115 442
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		183 929	58 813	125 116	134 216

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	20 000	20 000
Autres	10168	216
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 613	9 952
Situation nette (sous-total)	24 555	30168
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	33 424	16 559
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	57 979	46 727
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 120	7 892
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	21 384	79 597
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 633	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	67137	87 489
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	125116	134 216

Compte de résultat exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 505	210
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 261	
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	18 560	24 497
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	98 913	197 858
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	720	50
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	5 367	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5 002	5
TOTAL 1	132 328	222 620
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	-9 878	-389
Autres achats et charges externes	66 276	38 697
Aides financières	8 745	100 315
Impôts, taxes et versements assimilés	670	1 276
Salaires	44 860	55 939
Cotisations sociales	15 442	17 958
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 644	10 019
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 216	32
TOTAL II	138 975	223 847
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 647	-1 227
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 034	1 287
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	1 034	1 287
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV		
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 034	1 287
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-5 613	60

Compte de résultat exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		9 892
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	133 362	233 799
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	138 975	233 847
EXCEDENT OU DEFICIT	■5613	9 952
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		7 993
Prestations en nature		
Bénévolat	24 618	15 782
TOTAL	24 618	23 775
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		7 993
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	24 618	15 782
TOTAL	24 618	23 775

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le **31/12/2025** dont le total du bilan avant répartition est de 125 116 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : **-5613 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2025 au 31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

Activité de l'Association :

L'association a pour but de promouvoir la fabrication numérique et de créer, gérer et animer des espaces de pratique, qui offrent au public des outils de fabrication numérique, avec pour vocation de contribuer à l'écosystème des Fab Labs

("Fabrication Laboratory"). L'activité est permise notamment par un parc de machines à dispositions des adhérents.

Ce but se place au service de quatre finalités :

Rendre accessible des équipements et des savoirs faire au plus grand nombre pour développer la capacité à créer par soi-même, localement, à l'aide d'outils de fabrication numérique et à moindre coût.

Développer et accompagner une communauté locale autour de la fabrication numérique dans laquelle des individus, de tous âges et horizons, se rencontrent, se réunissent et échangent à la façon d'un Tiers lieu.

Penser la place de la fabrication numérique dans une société en transition et apporter des clés de compréhension

L'Association a déménagé au cours dumois de janvier 2025, ses nouveaux locaux se situent au 244 rue Auguste Chevalier à Tours (37000).

Son activité est principalement en Indre et Loire.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable générale et du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables suivantes ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des changements induits par la première application du règlement ANC n°2023-03,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Changement de Méthode :

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC 2018-06, suite à l'actualisation du PCG, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Les principaux changements de comptabilisation opérés sont les suivants :

Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation.

Le périmètre de résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs.

Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation : les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature. Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie notamment, figurent en compensation des charges de personnel.

Evènements postérieurs au bilan et faits caractéristiques

La structure ne possède plus aucun salarié depuis le 6 janvier 2026. Elle se trouve désormais gérée par ses bénévoles.

Continuité d'exploitation

À la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration a procédé à une analyse de la situation financière de l'association ainsi que de ses perspectives d'activité pour les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Cette analyse prend notamment en compte le niveau de trésorerie disponible, les financements acquis ou en cours de renouvellement, les engagements connus à ce jour ainsi que les prévisions budgétaires établies pour l'exercice à venir.

Au regard de ces éléments, l'association dispose des ressources nécessaires pour poursuivre normalement ses activités et faire face à ses engagements au cours des douze prochains mois. Aucun événement ou incertitude significative susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation n'a été identifié à la date d'établissement des comptes.

Informations relatives au Bilan Actif

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Instal.techn.mat.et outil manuf territoire 1 à 5 ans,

Matériel industriel 3 à 5 ans,

Matériel de bureau et informatique 3 ans.

Actif circulant

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément aux préconisations du règlement ANC n°2023-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés n'ont pas été évalués.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 820 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 30 €/heure correspond à un montant de 24 618 euros.

Subventions

Dans le cadre du projet Manufacture de Proximité, une subvention de la préfecture d'Indre et Loire a été accordée au consortium LA FUN, PRECIOUS PLASTIC, et MAKE ICI, pour un montant total de 356 000 euros sous réserve de réalisation des objectifs à compter du 2 décembre 2022.

En tant que porteuse du projet, et désignée comme accompagnatrice, il est comptabilisé dans les comptes de l'Association La FUN, la quote-part réalisée par les autres membres du consortium (en compte 657 pour 8 745 euros), ainsi que le produit global du consortium réalisé au titre de 2025 pour un montant de 28 913 euros (en compte 740100).

Ce projet est totalement terminé et soldé depuis le 1^{er} trimestre 2025.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissement			
Total (I)			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			10 871
Installations techniques, matériel et outillage industriels	64 780		22 942
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 690		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Total (III)	66 470		33 812
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	472		
Total (IV)	472		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	66 942		33 812

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement				
Total (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des construc			10 871	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			87 722	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1 690	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total (III)			100 283	
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total (IV)			472	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	0	0	100 755	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissements			Total I				
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement			Total II				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			Total III				
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels				46 478	10 644		57 122
Installations générales, agencements et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier				1 690			1 690
Emballages récupérables et divers							
			Total IV	48168	10 644	0	58 812
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement Total I							
Immobilisations incorporelles							
Autres immo. Incorporelles Total II							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.I de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières		472	472	
De l'actif circulant				
Clients, usagers, et comptes rattachés		7 464	7 464	
Autres créances clients, usagers, adhérents		2 400	2 400	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		768	768	
Total		11 104	11 104	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		21 120	21 120		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		9 847	9 847		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		11 537	11 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		24 633	24 633		
Produits constatés d'avance					
Total		67 137	67 137		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Informations relatives au Bilan Passif

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen- tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	20 000			20 000
Report à nouveau	216	9 952		10 168
Excédent ou déficit de l'exercice	9 952		15 565	-5 613
Situation nette	30 168			24 555
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	16 559	25 743	8 878	33 424
Provisions réglementées				
Total	46 728	35 695	24 443	82 534

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS
D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
				0
ETAT 2022 terminé 2024, compensé sur 2025	40 000	40 000		40 000
ETAT 2022 terminé 2024, compensé sur 2025	-40 000	-40 000		-40 000
ETAT 2023	15 003	10 971	2458	8 513
ETAT 2024	7 608	5 588	2 020	3 568
ETAT 2025	19 780	19 780	3 217	16 563
REGION 2025	5 963	5 963	1183	4 779
Total	48 354	42 302	8 878	33 424

Etat des créances et dettes

*Etat des produits à recevoir et charges constatées
d'avance*

PRODUITS A RECEVOIR				
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan			31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs et donations				
Autres créances			2400	2 400
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Total			2 400	2 400
CHARGES A PAYER				
Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan			31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			21120	7 633
Dettes de legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales			9486	2 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total			30 606	10 327

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE						
Produits constatés d'avance					31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation						
Produits financiers						
Total					0	0
Charges constatées d'avance					31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation					768	
Charges financières						
Total					768	0

Rémunérations des cadres dirigeants

Les rémunérations versées aux trois plus cadres dirigeants bénévoles ou salariés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif) ne trouve pas ici à s'appliquer.

Effectif

Un employé à temps plein sur 2025, et un cadre sur 4 mois.

Subventions d'exploitation rattachées à l'exercice

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
NATURE DES SUBVENTIONS	Accordées du 1-1-25 au 31-12-25	dont reçues sur l'exercice	solde à percevoir
REGION PROJET ATELIER INVISIBLE SAISON 2	4 000	1600	2 400
MAIRIE DETOURS	30 000	30 000	0
REGION AIDE FORFAITAIRE PROJET GAMUT	3 500	3 500	0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
Total	37 500	35 100	2 400



TOURS

Parc EQUATOP
59 rue du Mûrier
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Tel : 02.47.71.50.00